

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00075

Numéro SIREN : 893 447 573

Nom ou dénomination : 2C2P

Ce dépôt a été enregistré le 25/11/2022 sous le numéro de dépôt 6614

6614  
24 NOV. 2022

Désignation de l'entreprise SAS 2C2P Néant

Adresse de l'entreprise 7 Rue Amiral Renaudin 16000 ANGOULEME

Numéro SIRET\* 8 9 3 4 4 7 5 7 3 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois\* 12 Durée de l'exercice précédent\* 3

ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/03/2022		
				Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial*	014	016			
	Autres*					
	Immobilisations corporelles*	028	030			
	Immobilisations financières* (1)	040	042	115 144		
Total I (5)		044	048	115 144		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)					
	Clients et comptes rattachés*	068	070	2 520		
	Autres* (3)	072	074	8 940		
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	1 771		
	Charges constatées d'avance *	092	094			
Total II		096	098	13 232		
Total général (I + II)		110	112	128 376		
PASSIF				Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		1 000		
	Écarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	132	131			
	Report à nouveau	134		( 1 )		
	Résultat de l'exercice	136		34 763		
	Provisions réglementées	140				
Total I		142		35 762		
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		89 626		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166		840		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	172	169	61	2 148	
	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176		92 614		
Total général (I + II + III)		180		128 376		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	74 988
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	8 037	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2C2P

Néant  \*Exercice N clos le  
31/03/2022  
1**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210	
			et livraisons	215		214	
	Production vendue	{ biens	intracommunautaires	217		218	2 100
		{ services*					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222	
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224	
	Subventions d'exploitation reçues					226	
	Autres produits					230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	2 100
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234	
	Variation de stocks (marchandises)*					236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)				242	533
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	
	Rémunérations du personnel*					250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	
	Dotations aux amortissements*					254	
	Dotations aux provisions					256	
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	533
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						270	1 567
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)		280	35 000	
	Produits exceptionnels		(IV)		290		
	Charges financières		(V)		294	1 536	
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300	
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348				
	Impôts sur les bénéfices*		(VII)			306	267
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>						310	34 763
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	34 763	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	267		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés	247			330		
			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		( Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641		
	<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :						356
	Déficits antérieurs reportables : * ..... 1 ..... dont imputés sur le résultat :						360
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	1 779



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2C2P

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 128 377 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 34 763 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

## Règles et méthodes comptables

### Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	115 144			115 144
<b>Total</b>	<b>115 144</b>			<b>115 144</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>				
<b>ACTIF NET</b>				<b>115 144</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 12 605 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 144		1 144
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 520	2 520	
Autres	8 941	8 941	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>12 605</b>	<b>11 461</b>	<b>1 144</b>

Prêts accordés en cours d'exercice  
Prêts récupérés en cours d'exercice

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	2 520
<b>Total</b>	<b>2 520</b>



## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

### Dettes

### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 92 615 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	16	16		
- à plus de 1 an à l'origine	89 563	14 575	59 704	15 284
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	47	47		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840	840		
Dettes fiscales et sociales	2 087	2 087		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	62	62		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>92 615</b>	<b>17 627</b>	<b>59 704</b>	<b>15 284</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	14 437			
(**) Dont envers les associés	62			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 61 euros.

**Notes sur le bilan****Charges à payer**

	<b>Montant</b>
Fournisseurs - fact. non parvenues	840
INTERETS COURUS A PAYER	16
Intérêts courus	47
<b>Total</b>	<b>903</b>

**2C2P**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 7 rue amiral renaudin, 16000 ANGOULEME**  
**893447573 RCS ANGOULEME**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 SEPTEMBRE 2021**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice**  
**clos le 31 mars 2022**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 34 762,42 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	34 762,42 euros
Absorption des pertes antérieures	-1,29 euros
	-----
Solde	34 761,13 euros
A la réserve légale	100,00 euros
	-----
Solde	34 661,13 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui ressort à 34 661,13 euros.

L'Assemblée Générale prend qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2022**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme**  
**Le Président**  
**Christophe PERON**

